



La rédaction des références bibliographiques

Les références de documents cités dans le corps d'un texte ou mentionnés comme information supplémentaire sont réunies dans une liste dite "**bibliographie**".

Les références obéissent à des **normes** de présentation : elles doivent contenir des éléments précis, placés dans un ordre défini, caractérisés par une typographie particulière et reliés par une ponctuation standard.

Il existe **différentes normes** déterminées et adoptées par des organismes professionnels (éditeurs), ou scientifiques (académies, sociétés savantes), ou gouvernementaux (International Standard Organization, AFNOR).

Les modèles proposés ici s'appuient sur la norme internationale **ISO 690:1987**, complétée par la norme **ISO 690-2:1998** en ce qui concerne les références de documents sur supports électroniques.

Le principal avantage d'une rédaction normalisée est de permettre l'**identification certaine et sans ambiguïté des documents cités**, afin d'établir une **source d'information fiable** pour les lecteurs qui désirent se les procurer.

Le plus souvent la liste des références bibliographiques est classée en fonction de l'ordre alphabétique des noms d'auteur, puis pour un même auteur par ordre chronologique des publications.

Règles générales de présentation (ordre, ponctuation, typographie)

QUI ?

NOM de l'auteur de préférence en majuscules suivi d'une virgule, Prénom en minuscules (sauf la première lettre en majuscule) suivi d'un point (autant que possible, indiquer le prénom en entier).

Un auteur

NOM, Prénom.

Deux ou trois auteurs

NOM, Prénom ; NOM, Prénom ; NOM, Prénom.

Plus de trois auteurs

Nom et prénom des trois premiers auteurs séparés par un point virgule, suivis de la locution "et al." en italique (ne pas redoubler le point !) ; dans le cas de très nombreux auteurs, ne retenir que le nom de l'éditeur intellectuel ou du préfacier accompagnés de la mention "éd." ou "dir." ou "préf." entre parenthèses.

Organisme auteur

Nom de l'organisme en majuscules suivi d'un point (voir exemple ci-dessous).

NATIONS UNIES, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES.

Auteur inconnu

Commencer la référence directement par le titre du document (ne jamais utiliser le terme "anonyme")

QUOI ?

Titre du document, sous-titre (s'il y a lieu), le tout en italique, mention de l'édition (lorsque disponible, ne jamais mentionner pour la 1^{ère} édition). NB : titre et sous-titre sont séparés par " : "

OÙ ? QUAND ?

Lieu d'édition suivi de " : " Nom de l'éditeur suivi d'une virgule, date d'édition suivi d'un point. Nom de collection (facultatif), numéro dans la collection (facultatif)

COMBIEN ?

Nombre de pages suivi de " p. ", ce nombre peut être précédé, s'il y a lieu, de la mention du nombre de feuillets ou de planches (en chiffres romains)

NUMÉRO NORMALISÉ

Tous les ouvrages publiés depuis 1972 reçoivent un numéro d'identification unique appelé ISBN (international standard book number). Ce numéro doit être reproduit à la fin d'une référence d'ouvrage, de chapitre d'ouvrage ou de contribution à un ouvrage collectif.

Pour tout savoir sur l'ISBN, vous pouvez consulter le site Web de l'AFNIL (Agence francophone pour la numérotation internationale du livre) à l'adresse suivante : <http://www.afnil.org/>



Quelques modèles de références

• Ouvrages imprimés complets

OZENDA, Paul. *Les végétaux : organisation et diversité biologique*. 2e éd. Paris : Dunod, 2000. XI-516 p. ISBN 2-10-004684-5

NGÔ, Christian. *L'énergie : ressources, technologies et environnement*. Paris : Dunod, 2008. 174 p. ISBN 978-2-10-051531-8

MESGUICH, Véronique ; THOMAS, Armelle. *Net recherche 2009 : le guide pratique pour mieux trouver l'information utile et surveiller le web*. Paris : ADBS éd., 2009. 320 p. ISBN 978-2-84365-117-5

• Chapitres ou parties d'ouvrages imprimés

RAMADE, François. *Éléments d'écologie : écologie fondamentale*. 4e éd. Paris : Dunod, 2009. Chapitre 6, Flux de l'énergie et cycle de la matière dans les écosystèmes, p. 365-473. ISBN 978-2-10-053008-3

GARRATT, John ; OVERTON, Tina ; THRELFALL, Terry, *et al.* *Chimie : l'art de se poser les bonnes questions : décryptage critique d'un texte scientifique*. Paris ; Liège : De Boeck Université, 2000. Chapitre 2, Construire une argumentation, p. 36-46. ISBN 2-7445-0106-9

• Contributions à des ouvrages collectifs imprimés

NB : On reconnaît la référence d'une contribution à un ouvrage collectif à l'insertion du terme **in** entre la description du "document contribution" proprement dit et la description du document hôte, c'est-à-dire de l'ouvrage dans lequel prend place cette contribution. La pagination de la contribution est indiquée à la fin de la référence, avant l'ISBN du document hôte.

MACCALLUM, Malcolm A. H. Theoretical and mathematical cosmology. **In** FRANCAVIGLIA, Mauro (ed.), *et al. Proceedings of the 14th International Conference on General Relativity and Gravitation : Florence, Italy, 6-12 August 1995*. Singapore, River Edge (New Jersey) : World Scientific, 1997, p. 503-509. ISBN 9-810-22690-X

PERSOZ, Bernard ; RADENKOVIC, Dragos. Rhéologie. **In** GUYON, Étienne (préf.) ; PIRE, Bernard (préf.), *et al. Dictionnaire de la physique : mécanique et thermodynamique*. Paris : Albin Michel, 2001, p.785-796. ISBN 2-226-12714-3

• Thèses et mémoires imprimés

NB : La référence d'un mémoire ou d'une thèse est proche de celle d'un ouvrage publié excepté sur les points suivants : absence des mentions liées à une publication commerciale (lieu d'édition, éditeur, date d'édition, ISBN) ; notes complémentaires : type de document (thèse de doctorat, thèse d'exercice, etc.), discipline(s), établissement de soutenance, année de soutenance ; le directeur de recherche n'est pas considéré comme auteur secondaire dans une référence, il est donc inutile de le mentionner.

GRAPPIN, Florence. *Capteur multicanal à grand champ pour la détection d'ultrasons : matériaux pour l'adaptation dynamique de front d'onde : étude et implantation du capteur*. 192 p. Thèse de doctorat, Physique, Optique, Université Paris 11, 2004.

TRICHARD, Laury. *Utilisations et intérêts des cyclodextrines dans la formulation de systèmes particuliers à visée pharmaceutique*. 116 f. Thèse d'exercice, Pharmacie, Université Paris 11, 2004.



- **Articles de périodiques imprimés**

NB : On reconnaît la référence d'un article de périodique à l'absence d'éditeur et de lieu d'édition, ainsi qu'à sa présentation (notamment le titre du périodique mis en italique).

BENHAMOU, Simon. Bicoordonate navigation based on non orthogonal gradient fields. *Journal of Theoretical Biology*, 2003, vol. 225, no. 2, p. 235-239.

CHEN, Li ; RAMAN, Kathik. Subjective Design Framework for Conceptual Design of Polymeric Process with Multiple Parameters. *Research in Engineering Design*, 2000, vol. 12, no. 4, p. 220-234.

CHEVREUIL, Marc. L'atmosphère, vecteur de micropolluants organiques aux écosystèmes. *L'Actualité Chimique*, 2004, n° 277-278, p. 40-48.

- **Brevets (généralement "en ligne")**

HELLER, Adam. *Verre autonettoyant et procédé pour le réaliser*. [en ligne]. PAZ, Yaron ; HARUVY, Yair. EP0844985 (A1). Institut national de la propriété industrielle, 03-06-1998. [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://fr.espacenet.com/> >

- **Tous documents sur supports électroniques (disque optique numérique, ou "en ligne")**

NB : On reconnaît la référence d'un document sur support électronique aux mentions entre crochets (type de support, date de consultation, etc.), ainsi qu'à l'indication d'une "adresse d'accès" (pour les sites Web). Autant que possible, le nom de l'éditeur ou du producteur du document doit être spécifié dans la référence. Ces références peuvent conserver des parties en italique si le type de document décrit le nécessite : le titre pour les références d'ouvrages électroniques (livres en ligne, articles d'encyclopédies en ligne, thèses en ligne, etc.), le titre du périodique pour les références d'articles de périodiques en ligne.

PÉRA, Marie-Cécile ; HISSEL, Daniel ; CANDUSSO, Denis *et al.* Piles à combustible PEMFC et SOFC : transferts de chaleur et de masse. [en ligne]. In *Génie énergétique*. Techniques de l'Ingénieur, 2007. [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://www.techniques-ingenieur.fr/> >

BLANC, Guillaume. *Recherche et étude de supernovae : mesure du taux d'explosion*. [en ligne]. TEL Serveur de thèses multidisciplinaire. [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://tel.archives-ouvertes.fr/> >

EULER, Leonhard. *Considérations sur quelques formules intégrales dont les valeurs peuvent être exprimées en certains cas par la quadrature du cercle*. 1881. [en ligne]. Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France. [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://gallica.bnf.fr/> >

HENRY, Lea-Anne ; HART, Michael. Regeneration from injury and resource allocation in sponges and corals - a review. [en ligne]. *International Review of Hydrobiology*. 2005, vol. 90, no. 2, p. 125-158. Wiley-VCH. [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://www3.interscience.wiley.com/> >

Légifrance : le service public de la diffusion du droit. Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux [en ligne]. Direction des journaux officiels [réf. du 9 novembre 2009]. Disponible sur internet : < <http://www.legifrance.gouv.fr> >



Les citations bibliographiques

Une citation est une forme de référence bibliographique brève, placée entre parenthèses à l'intérieur d'un texte ou ajoutée au texte comme note de bas de page. Chaque fois qu'il est fait référence ouvertement à un document, il doit y avoir citation.

Lorsqu'elle est utilisée de concert avec une liste de références bibliographiques, la citation doit contenir suffisamment de renseignements pour assurer la correspondance exacte entre la citation et la référence.

Méthode recommandée : des numéros, en exposant ou entre parenthèses, insérés dans le texte, renvoient aux notes de bas de page qui se succèdent selon cette numérotation. Ces notes peuvent contenir des citations qui doivent comprendre au minimum le(s) nom(s) du ou des auteurs et le titre (sans les sous-titres) des documents concernés. Si ces indications ne suffisent pas à différencier les entrées dans la bibliographie, la citation inclura des éléments supplémentaires (édition, année de publication). L'important est que le lecteur puisse retrouver facilement la référence complète dans la bibliographie.

Principales abréviations utilisables dans la rédaction des références

2e, 3e, etc.	deuxième, troisième, etc (mention d'édition)
chap.	chapitre(s), chapter (terme anglais)
dir.	dirigé par, directeur (de publication)
éd.	édition, éditeur(s) (intellectuel)
ed.	edition, editor(s) (termes anglais)
<i>et al.</i>	et alii (et autres auteurs)
f.	feuillet(s) (pour les mémoires)
no.	number(s) (terme anglais)
n°	Numéro (terme français)
p.	page(s)
préf.	préface
réf.	référence (pour date de consultation de documents en ligne)
rév.	révisé(e), révision
rev.	revu(e), revised (termes anglais)
suppl.	supplément, supplement (terme anglais)
t.	tome(s)
trad.	traducteur, traduit
vol.	volumes(s)

Source des abréviations :

Association Française de Normalisation. *Description et références bibliographiques, règles pour l'abréviation des termes bibliographiques* [Norme internationale ISO 832]. Paris : AFNOR, 1994. III-5 p.